https://47.snuipp.fr/Suppressions-de-postes-Les-recettes-de-Chatel-Analyse-du-SNUipp

# Suppressions de postes : Les recettes de Chatel. Analyse du SNUipp

- École - Les Chiffres de l'École -

Date de mise en ligne : lundi 7 juin 2010

Dernière mise à jour : 7 juin 2010

**Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés**

# Pour mettre en oeuvre le non-remplacement d'un enseignant sur 2 partant en retraite, le ministère taille à la hache : postes de RASED, scolarisation des 2 ans, remplacements et formation continue, augmentations du nombre d'élèves dans les classes, fermetures d'écoles et regroupements, intervenants en langue vivante, tout y passe.

C'est un document d'une froideur exceptionnelle : Dans le prolongement des mesures d'austérité du gouvernement, le « schéma d'emplois 2011 - 2013 » donne des instructions aux académies pour repérer les gains d'emploi nécessaires au respect de la contrainte du non-remplacement d'un départ sur deux pour la période 2011 - 2013.
La réponse des académies est attendue pour le 15juin afin que le ministère décide d'éventuelles mesures nationales, du cadrage budgétaire et du nombre de postes aux concours. Il est question de coûts, de gisements, de gain... preuve que l'éducation nationale n'est devenue, pour le gouvernement, qu'un chantier de réduction de la dépense publique.
On cherchera en vain mention de la réussite des élèves, des conditions de travail, de l'ambition éducative.

Pour le premier degré, le ministère privilégie cinq pistes et demande aux académies de ne pas se priver d'en trouver de nouvelles, y compris dans les services des inspections.
Calculs et simulations diverses doivent permettre « de quantifier les marges de manoeuvre », l'éducation prioritaire semblant à peu près épargnée.

- La première piste, nommée « réduction de la taille des classes », privilégie à la fois l'augmentation du nombre d'élèves par classe et la réduction significative du nombre de classes.
  Le ministère chiffre à 10000 le nombre de postes qui pourraient être « économisés »si on augmentait d'un élève la taille des classes. Concernant la suppression de classes, les fermetures d'écoles et les créations de regroupements sont recommandées.
- La deuxième piste, « réduction du besoin de remplacement », propose de manière très explicite de faire assurer les remplacements courts par des personnels non-titulaires et de déplacer les actions de formation continue à la fois vers des périodes « hors des pics d'absence » et, en priorité, « hors temps scolaire ».
- Le chapitre « baisse de la scolarisation des 2 ans », après avoir rappelé la chute du taux de scolarisation en 10 ans de 34,8 % à 15,2%, préconise de réaliser des économies dans les académies où le taux, « fruit de l'histoire », est significativement supérieur à la moyenne.
- La « sédentarisation des enseignants hors la classe » est l'occasion de commander aux académies divers scénarios incluant soit la disparition des postes G, soit la disparition des postes E et G, voire la disparition des postes E, G et des psychologues scolaires !
  La justification évoquée est « l'effort »de 16000 postes correspondant au temps dégagé pour l'aide personnalisée... Les postes de conseillers pédagogiques sont également visés : ce sont des postes « à optimiser ».
  Enfin, les quelques postes d'intervenants extérieurs en langue vivante et les assistants étrangers peuvent être supprimés puisque le nouveau cursus des professeurs des écoles leur permet d'être habilités.

Les réactions des organisations syndicales et des parents d'élèves ont été unanimes : « irresponsable, scandaleux, désastreux... »
Le SNUipp s'adresse à ses partenaires, syndicats, parents d'élèves, mouvements pédagogiques et associations professionnelles des RASED pour déterminer quelle réponse apporter à une orientation aussi cynique.

Copyright © FSU-SNUipp 47

Une lettre unitaire au ministre est en cours d'élaboration.
Le 24 juin sera, en tout état de cause, l'occasion de revendiquer un autre budget pour l'école.

Copyright © FSU-SNUipp 47